



RAPPORT ANNUEL 2007

REIMS AVIATION INDUSTRIES

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 336.526 euros
Siège social : 21, Avenue Edouard Belin – Rueil Malmaison (92500)
447 767 260 RCS Nanterre

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2008

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice ainsi que les projets de résolutions à débattre. Ces comptes sont joints au présent rapport, ainsi que le tableau des résultats des cinq derniers exercices.

- Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Situation de la société

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/01/2007, la Société a décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire par émission d'actions sur le marché Alternext, marché régulé par Euronext Paris SA. Cette opération a été réalisée le 6 juillet 2007 et a donné lieu à une augmentation de capital de 86 250 EUR et à une prime d'émission de 3 363 750 EUR.

Concomitamment à cette opération, la Société a décidé d'émettre gratuitement 3 250 000 Bons de Souscriptions d'Actions Remboursables (BSAR).

Activité de la société

Sur l'exercice 2007, la Société a poursuivi la ré-industrialisation du F 406 ce qui lui permet de livrer enfin les premiers avions neufs issus de la ré-industrialisation.

Par ailleurs, l'entreprise a continué en 2007 à développer son volet d'activités récurrentes avec la signature de nouveaux marchés de rétrofit, le premier contrat de « service à l'heure de vol » et le service après vente des 82 avions qui volent actuellement.

L'entreprise travaille en particulier en collaboration avec AVDEF (filiale d'EADS spécialisé dans le travail aérien en mission spéciale). Le premier avion est un F406 rétrofité avec un radar Thalès, et mis en opération début 2008.

L'ensemble des activités menées en 2007 permet de constater une forte augmentation du chiffre d'affaires à 9,83 millions d'euros par rapport à 6,99 millions d'euros in 2006.

La ré-industrialisation devrait permettre de renforcer le réseau de sous-traitance et de fabrication en améliorant les processus, la maîtrise des délais et des coûts tout en réduisant la dépendance dont pourrait souffrir l'entreprise vis-à-vis de ses sous-traitants.

Elle permettra d'éviter les retards de livraison et les coûts qu'a dus supporter RAI en 2006 et 2007 suite aux difficultés rencontrées par un sous traitant majeur comme ALEMA.

La livraison des avions en cours d'assemblage va enfin permettre à l'entreprise de retrouver sa crédibilité tant auprès des clients existants que potentiels.

Elle pourra alors intensifier les prospections commerciales.

Activités en matière de recherche et de développement

Le programme de ré-industrialisation continue et le Bureau d'Etudes voit ses activités évoluer de la numérisation des plans qui l'a largement occupé vers :

- la mise en place de nouvelles stratégies d'approvisionnement et de sous-traitance privilégiant la livraison de sous-ensembles ;
- la remise à plat des séquences et des temps d'assemblage ;
- le traitement des obsolescences des équipements de l'avion.

Outre le programme de ré-industrialisation, RAI a continué son activité Etudes dans le cadre des programmes avion en cours et des besoins ponctuels de solutions de réparation sur les avions déjà en service.

Il peut notamment être cité :

1. le développement du kit « Accroissement de l'autonomie » qui a donné lieu à un financement OSEO Innovation et a aussi permis à l'entreprise de bénéficier du label « Entreprise Innovante » ; le programme devrait se terminer en 2008
2. la finalisation de l'intégration du radar THALES dans le cadre de l'offre « Service à l'heure de vol »
3. les travaux de modifications lors des programmes de retrofit signés par l'entreprise : par exemple l'intégration d'un scanner LIDAR pour des missions de cartographie de précision
4. les travaux de développement d'une climatisation plus performante pour répondre aux besoins spécifiques des vols à basse altitude avec installation de senseurs fortement dissipateurs en chaleur

L'ensemble des travaux de recherche et de développement menés par l'entreprise a permis de mettre en place un Crédit Impôt Recherche s'élevant à 335 milliers d'euros.

Comptes sociaux : Présentation des produits et des charges

La Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 9.827.037 EUR au titre de l'exercice écoulé contre 6.997.371 EUR au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'une production stockée de 201.268 EUR, d'une production immobilisée de 738.665 EUR de reprises sur provisions et transfert de charge pour 15.090 EUR et d'autres produits pour un montant de 25.214 EUR, le total des produits d'exploitation s'élève à la somme de 10.807.274 EUR contre 7.951.015 EUR au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à un montant global de 10.389.331 EUR et comprennent (en euros) :

Achats de marchandises	61 726
Variation de stocks	896 145
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 200 542
Variation de stocks	- 51 932
Autres achats et charges externes	3 620 542
Impôts, taxes et versements assimilés	154 307
Salaires et traitements	1 634 373
Charges sociales	667 594
Dotation aux amortissements sur immobilisations	151 365
Dotation aux dépréciations sur actif circulant	50 000
Autres charges	4 666

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 35 130 EUR, d'un résultat exceptionnel négatif de 332.004 EUR et d'un crédit d'impôt sur les bénéfices de 224 858 EUR grâce à la mise en place d'un Crédit Impôt Recherche, le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 275 666 EUR.

Présentation des états financiers

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat suivant (en euros) :

Produits d'exploitation	10 807 274	
Charges d'exploitation	10 389 331	
Résultat d'exploitation		417 943
Produits financiers	93 680	
Charges financières	128 811	
Résultat financier		- 35 131
Produits exceptionnels	156 075	
Charges exceptionnelles	488 079	
Résultat exceptionnel		- 332 004
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	
Impôt sur les bénéfices	- 224 858	
Bénéfice		275 666

Les frais encourus lors de l'augmentation de capital et l'introduction sur ALTERNEXT ont été imputés sur la prime d'émission. Ces frais s'élèvent à 232 milliers d'euros.

L'avion d'occasion utilisé dans le cadre du contrat « Surveillance à l'heure de vol » et qui était incorporé dans les stocks sur l'exercice 2006, a fait l'objet d'un financement sous la forme d'un crédit bail et a donc été déstocké sur l'exercice 2007.

Les outillages que RAI a acquis sur l'exercice se montent à 236 milliers d'euros. Ce montant cumulé aux acquisitions précédentes est inscrit en immobilisation pour un montant de 546 milliers d'euros et sont amortis sur une durée de 10 ans.

Les frais de ré-industrialisation ont été immobilisés et représentent 821 milliers d'euros au titre de l'exercice 2007.

La Société a constaté une pénalité de 300 milliers d'euros pour retard sur marché sur les avions SN94 et SN95. La pénalité a été comptabilisée en charges exceptionnelles, la reprise de provision correspondante a été constatée en produits exceptionnels à hauteur de 150 milliers d'euros. A titre de précautions, il a été provisionné une somme de 79 milliers d'euros pour cause de retard sur programme en raison de la ré-industrialisation.

La Société a fait l'objet d'un contrôle de la part des services fiscaux portant sur la période du 01/01/2004 au 31/12/2005 pour les bénéfices imposables. Les rectifications proposées par l'administration fiscale s'élèvent à 779,8 milliers d'euros et se fondent sur un changement majeur de la législation fiscale en matière de reprise d'entreprises en difficultés. Ce changement est de nature à affecter toutes les sociétés issues de reprises d'activités en difficultés.

La Société a contesté la quasi-totalité des redressements. Elle a toutefois provisionné la somme de 75 milliers d'euros.

- Affectation des résultats - Dividendes versés au titre des trois exercices précédents

Ainsi que vous pouvez le constater et déduction faite de toutes les charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 275.666 EUR que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	€275.666
Dotations de la réserve légale	€8.653
Solde du compte report à nouveau	€267.013

Le Compte "Report à nouveau" serait ainsi porté à :

	Après affectation du résultat 2007	Avant affectation du résultat 2007
Report à nouveau	€2.117.140	€1.850.127

Nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois exercices précédents.

- **Filiales et participations**

Nous vous informons que la Société ne détient aucune filiale ou participation de quelque nature que ce soit.

- **Composition du capital au 31/12/2007**

A notre connaissance, le capital de la Société était le suivant au 31/12/2007 :

	Au 31/12/2007	
	Nb d'actions	% capital
Green Recovery	837 263	25%
P. Denavit	501 013	15%
B. Grouchko	501 013	15%
Assya Capital	504 375	15%
New York Finance & Innovation	168 125	5%
Public	850 713	25%
Total	3 365 266	100%

- **Evolution prévisible de la Société et perspectives d'avenir**

Avec la livraison des avions actuellement en chaîne, l'entreprise va enfin démontrer sa capacité à construire et à certifier des avions de surveillance de façon autonome et renouvelée notamment grâce à la ré-industrialisation.

En effet, les perspectives de vente d'avions neufs sont prometteuses, plus particulièrement sur les marchés IMINT (Surveillance et applications Police et anti-terroristes) et sur les marchés SURMAR.

De plus, la tendance de fond d'externalisation des besoins de l'Etat conduit de plus en plus à la mise en place de contrats de service, c'est pourquoi la Société entend continuer à se développer sur ce nouveau relais de croissance avec une offre de surveillance à l'heure de vol.

La Société compte aussi tirer parti du vieillissement des flottes F406 et être le partenaire des opérateurs pour mener à bien les chantiers de retrofits (remise en état des avions + remplacement des systèmes de mission). La Société est particulièrement bien positionnée sur ces marchés à venir en tant qu'avionneur du F406.

Les moyens de surveillance tendent à évoluer vers toujours plus de miniaturisation des senseurs et plus d'autonomie (dronisation/automatisation), la Société réfléchit à un élargissement éventuel de sa gamme vers des plateformes ultra-légères.

- **Événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice**

Courant 2008, la Société a introduit des négociations en vue de l'acquisition de la société Flying Robots, société par actions simplifiée au capital social de 1.087.100 € divisé en

10.871 actions de 100 € de valeur nominale dont le siège social est sis Pôle image Eureka, 1, Route du Docteur Albert Schweitzer – 67400 Illkirch-Graffenstaden, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 454 080 789 Strasbourg.

Cette opération serait réalisée au moyen d'un apport en nature des actions de la société Flying Robots au capital de la Société, lequel donnerait donc lieu à une augmentation du capital social.

Le projet de la présente opération a été annoncé par la Société lors d'un communiqué de presse du 02 avril 2008.

Compte tenu de l'environnement économique défavorable, cette opération est reportée ne pourra être soumise à votre approbation lors de la présente assemblée annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

- **Ratification de la nomination provisoire d'un membre du Conseil de Surveillance**

En janvier 2008, la Société a vu une évolution importante de son actionnariat avec l'entrée à hauteur de 30% d'un investisseur non financier et long terme, la société New York Finance & Innovation, société anonyme au capital de 17 786 520 euros dont le siège social est situé 64 bis avenue de New York, 75016 Paris ; 434 299 863 RCS Paris (NYFI).

En raison de cette prise de participation, la société, NYFI a sollicité un poste au Conseil de Surveillance de la Société.

Compte tenu de la démission de Monsieur Christophe Talon de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance, ce dernier a procédé, le 1^{er} février 2008, à la nomination, à titre provisoire, de NYFI aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance.

NYFI est représentée par Monsieur Alain Bernard, son Président – Directeur Général.

M. Bernard a précédemment été le président et fondateur de la société cotée PROSODIE et est un ancien Ingénieur de l'Armement, branche Air. Il apporte son expérience pour continuer à développer Reims Aviation Industries.

En conséquence, il sera demandé à l'assemblée générale des actionnaires de la Société de ratifier la nomination de NYFI, représentée par Monsieur Alain Bernard, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, celle-ci étant intervenue à titre provisoire.

- **Conventions visées par les articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce**

Nous avons donné à votre Commissaire aux Comptes toutes les indications utiles pour lui permettre de présenter son rapport spécial sur les conventions visées par les articles L 225-86 et suivants du Code de commerce.

- **Actionnariat salarié**

Le Président indique que les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce, représentent moins de 3 % du capital de la Société.

Les actionnaires ont été consultés sur une proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un Plan d'épargne d'entreprise lors de la dernière assemblée

générale des actionnaires qui s'est réunie le 26 janvier 2007.

Il n'y a donc pas lieu de renouveler cette consultation.

- **Informations concernant les mandataires sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Madame Chau Hoang-Naudin :

- CH Consulting SARL : Gérante

Monsieur Laurent Mesmin :

- néant

Monsieur Jean-Pierre Kohn :

- Exploitation Agricole : Gérant

Monsieur Bernard Grouchko

- Président d'Eurocel
- Président des Papiers du Souche
- Administrateur de la Société MICO
- Gérant de la Société FCP
- Administrateur de la Société Malvaux Industries
- Administrateur d'Eyedeas et Eyedeas Presse

Monsieur Philippe Denavit

- Gérant de la Société 3A SARL
- PDG de la Société Malvaux Industries
- Président de Eyedeas Holding
- Administrateur de la Société Eyedeas
- Administrateur de la Société Eyedeas Presse

Monsieur Christophe Talon

- Gérant de la Société ASCO SARL
- Président de Green Recovery I
- Président de Green Recovery II
- Administrateur de Malvaux Industries

- **Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes :**

Nous vous précisons que les états financiers qui vous ont été présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux présentés au titre de l'exercice précédent.

Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

- **Informations sur les délégations consenties**

En application des dispositions de l'article L.225-100 alinéa 7 du code de commerce, il est rappelé que, suivant une délibération de l'assemblée générale des actionnaires du 26 janvier 2007, une délégation de compétence a été accordée au Directoire aux fins de lui permettre de procéder à des augmentations de capital sur ses seules décisions, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

Ladite assemblée a ainsi délégué sa compétence au Directoire pour décider de l'émission de toute valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social dans la limite d'un montant nominal maximum de 200.000 €.

Le Directoire a utilisé ladite délégation de compétence de la manière suivante.

Date de la délibération	Caractéristique de la délibération
<u>Délibération du 11 juin 2007 :</u> Augmentation du capital social par apport en numéraire pour un montant de 75.000 €.	Augmentation du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et par appel public à l'épargne, d'une somme de 75.000 euros. Le capital a été porté de 250.000 euros à 325.000 euros par l'émission de 750.000 actions nouvelles de 0,1 euro chacune
<u>Délibération du 11 juin 2007 :</u> Emission de 3.250.000 valeurs mobilières donnant accès au capital.	Emission de 3.250.000 valeurs mobilières donnant droit à l'attribution différée d'actions revêtant la forme de BSAR. 5 BSAR donnent droit de souscrire à 1 action de la société. Les BSAR ont été attribués gratuitement aux actionnaires de la société au jour du règlement livraison des actions effectué dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris SA.

	<p>L'exercice de l'ensemble des BSAR donnerait lieu à une augmentation de capital d'un montant de 65.000 €.</p>
<p><u>Délibération du 2 juillet 2007 :</u></p> <p>Augmentation du capital social d'un montant de 11.250 € à la suite de la mise en œuvre de la clause d'extension prévue par l'assemblée générale des actionnaires du 26 janvier 2007</p>	<p>Le Directoire a procédé à l'émission de 112.500 actions supplémentaires.</p> <p>En conséquence, le capital social a été porté de 325.000 € à 336.250 € par l'émission de 112.500 actions supplémentaires.</p>
<p><u>Délibération du 2 juillet 2007 :</u></p> <p>Emission de 112.500 valeurs mobilières donnant accès au capital supplémentaires à la suite de la mise en œuvre de la clause d'extension prévue par l'assemblée générale du 26 janvier 2007</p>	<p>Emission de 112.500 valeurs mobilières donnant droit à l'attribution différée d'actions revêtant la forme de BSAR.</p> <p>Les BSAR ont été attribués gratuitement aux actionnaires de la Société au jour du règlement livraison des actions effectué dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris SA.</p> <p>5 BSAR donnent droit de souscrire à 1 action de la société.</p> <p>L'exercice de l'ensemble des BSAR donnerait lieu à une augmentation de capital d'un montant de 2.250 euros €.</p>

Au cours de l'assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à affecter le résultat de l'exercice.

Les propositions qui vous sont présentées reprennent les principaux points de ce rapport ; nous vous remercions de bien vouloir les approuver et de faire confiance à votre Directoire pour assurer la bonne fin de ces opérations, dans l'intérêt de la société.

Le Directoire

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications	2003	2004	2005	2006	2007
Capital en fin d'exercice					
Capital social		100 000	100 000	250 000	336 526
Nombre des actions ordinaires existantes		10 000	10 000	2 500 000	3 365 266
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
.Nombre maximal d'actions futures à créer					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					647 234
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes		7 802 074	5 615 070	6 997 370	9 827 037
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions		1 400 394	419 627	750 435	265 067
Impôts sur les bénéfices			92 007	159 825	-224 858
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions		1 363 442	255 093	396 590	275 666
Résultat distribué					
Résultats par actions					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		140,04	32,76	0,236	0,145
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		136,34	25,09	0,158	0,08
Dividende net versé à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		35	42	45	53
Montant de la masse salariale de l'exercice		958 156	1 108 562	1 285 600	1 634 373
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)		374 531	434 042	527 100	667 594

REIMS AVIATION INDUSTRIES

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 336.526 euros
Siège social : 21, Avenue Edouard Belin – Rueil-Malmaison (92500)
447 767 260 RCS Nanterre

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en **assemblée générale ordinaire** dans les locaux de l'Aéro-Club de France sis 6, rue Galilée – 75782 Paris, Cedex 16, le **vendredi 27 juin 2008 à dix heures**.

Le Directoire a décidé de modifier l'ordre du jour, tel que figurant dans l'avis de réunion publié le 9 mai 2008 au Balo, en retirant les éléments relatifs à l'augmentation de capital par apport de l'intégralité des titres de la société Flying Robots.

En conséquence, l'ordre du jour est le suivant :

- *Rapport de gestion du Directoire sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007,*
- *Rapport du Conseil de surveillance,*
- *Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007,*
- *Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions,*
- *Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007,*
- *Quitus aux Membres du Directoire et du Conseil de surveillance,*
- *Affectation du résultat,*
- *Ratification de la nomination provisoire d'un membre du Conseil de surveillance,*

- *Pouvoirs,*
- *Questions diverses.*

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et quitus)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et des rapports du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, lesquels font apparaître un bénéfice de 275.666 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat)

L'assemblée générale approuve le projet d'affectation du résultat proposé par le Directoire dans son rapport et décide en conséquence d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 275.666 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	€275.666
Dotation de la réserve légale	€8.653
Solde du compte report à nouveau	€267.013

Le Compte "Report à nouveau" serait ainsi porté à :

	Après affectation du résultat 2007	Avant affectation du résultat 2007
Report à nouveau	€2.117.140	€1.850.127

Enfin, l'assemblée générale prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende au cours des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION
(Approbation des conventions réglementées)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION
(Ratification de la nomination d'un membre du Conseil de surveillance)

L'assemblée générale ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil de surveillance, aux fonctions de membre du Conseil de surveillance de la société New York Finance et Innovation, société anonyme au capital de 17 786 520 euros donc le siège social est situé 64 bis avenue de New York, 75016 Paris ; 434 299 863 RCS Paris, représentée par monsieur Alain Bernard, son Président-Directeur Général, en remplacement de Monsieur Christophe Talon à la suite de sa démission de ses fonctions.

En conséquence, la société New York Finance et Innovation exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

CINQUIEME RESOLUTION
(Pouvoirs)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir les formalités légales et réglementaires qu'il y aura lieu.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ;
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire ;
- soit utiliser et faire parvenir à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Tout actionnaire, quelque soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette assemblée ou s'y faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire.

Toutefois, pour être admis à assister à cette assemblée, à voter par correspondance ou à s'y faire représenter :

- a) Les actionnaires propriétaires d'actions nominatives devront être inscrits en compte "nominatif pur" ou "nominatif administré", au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.
- b) Les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront être enregistrés au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité sera constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire pour ceux souhaitant participer à l'assemblée générale ou désigner un mandataire. Dans l'hypothèse où l'actionnaire ne reçoit pas sa carte d'admission trois jours ouvrés à zéro heure, heure de Paris, avant la date de l'assemblée générale, l'attestation de participation établie à cette date justifiera sa qualité d'actionnaire, lui permettant ainsi d'assister personnellement à l'assemblée.

Les actionnaires peuvent obtenir le formulaire unique susvisé accompagné des documents prescrits par la Loi et les règlements, sur demande adressée par lettre simple à leur intermédiaire financier ou directement auprès de la société à l'adresse suivante : Aéroport Reims Prunay – 51360 Prunay, reçue par la Société six jours au moins avant la date de la réunion.

Les votes par correspondance ou par procuration ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis et incluant l'attestation de participation parvenus via l'intermédiaire financier à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale.

Tout actionnaire ayant transmis son formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ou ayant demandé une carte d'admission via son intermédiaire financier peut néanmoins céder tout ou partie de ses actions. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter.

Le Directoire

ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE CONTROLE INTERNE

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce, je vous rends compte dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100, L.232-1, L.233-26 et R.225-102 du Code de Commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par votre société.

A / PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

REIMS AVIATION INDUSTRIES est une Société Anonyme à Conseil de surveillance et à Directoire ayant le statut d'appel public à l'épargne suite à la cotation de ses actions, en date du 5 juillet 2007, sur le Marché Alternext d'Euronext Paris.

Conseil de Surveillance

Membre	Titre	Echéance	Autres mandats
Bernard GROUCHKO	Président	12/2011	Président d'Eurocel Président des Papiers du Souche Administrateur de la Société MICO Gérant de la Société FCP Administrateur de la Société Malvaux Industries Administrateur d'Eyedeia et Eyedeia Presse
Philippe DENAVIT	Vice-Président	12/2011	Gérant de la Société 3A SARL PDG de la Société Malvaux Industries Président de Eyedeia Holding Administrateur de la Société Eyedeia Administrateur de la Société Eyedeia Presse
Christophe TALON		12/2011	Gérant de la Société ASCO SARL Président de Green Recovery I Président de Green Recovery II Administrateur de Malvaux Industries

Directoire

Membre	Titre	Echéance	Autres mandats
Châu Hoang Naudin	Président	12/2011	CH Consulting - gérante
Laurent MESMIN	Directeur Commercial	12/2011	
Jean-Pierre KOHN	Directeur Etudes & Navigabilité	12/2011	

Aucun comité spécialisé ni aucune commission n'ont été constitués.

Réunions du Conseil de Surveillance

Date	Sujet	Taux de présence
10/01/2007	Adoption de la décision d'APE Décision de mise en place des délégations de compétences pour le Directoire en vue de l'augmentation de capital	3/3
22/03/2007	Approbation des comptes 2006.	3/3
30/06/2007	Approbation des modalités de la réalisation de l'augmentation du capital social et de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris SA	3/3
05/07/2007	Constataion de la réalisation définitive de l'APE (y compris clause de sur-allocation et extension...)	3/3
27/09/2007	Approbation de l'arrêté semestriel des comptes au 30/06/07	3/3
20/12/2007	Revue des affaires sociales de l'entreprise	3/3

Réunions du Directoire

Date	Sujet	Présence
21/03/2007	Arrêté des comptes 2006	3/3
11/06/2007	Adoption des modalités de l'APE	3/3
05/07/2007	Fixation des modalités définitives de la réalisation de l'APE	3/3
25/09/2007	Arrêté des comptes semestriels au 30/06/2007	3/3
19/12/2007	Revue de la gestion sociale de RAI et de l'avancement des affaires	3/3

B / LIMITATIONS APORTEES PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs de Madame Châu Hoang Naudin, Présidente du Directoire

C / PROCEDURES DU CONTROLE INTERNE

1.1 Préambule :

Les procédures de contrôle ont été progressivement mises en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2007 au sein de la société REIMS AVIATION INDUSTRIES.

1.1.1 Objectifs du groupe en matière de contrôle interne

a) Définition

Le contrôle interne implique l'ensemble des procédures mises en œuvre par la direction pour assurer dans la mesure du possible la gestion rigoureuse et efficace de ses activités

Ces procédures impliquent :

Le respect de la réglementation aéronautique

Le respect des consignes de sécurité

Le respect des politiques de gestion

La sauvegarde des actifs

La prévention et la détection des fraudes

L'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables

L'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables

II. Organisation générale des procédures de contrôle interne au niveau de la société

A. Responsabilités

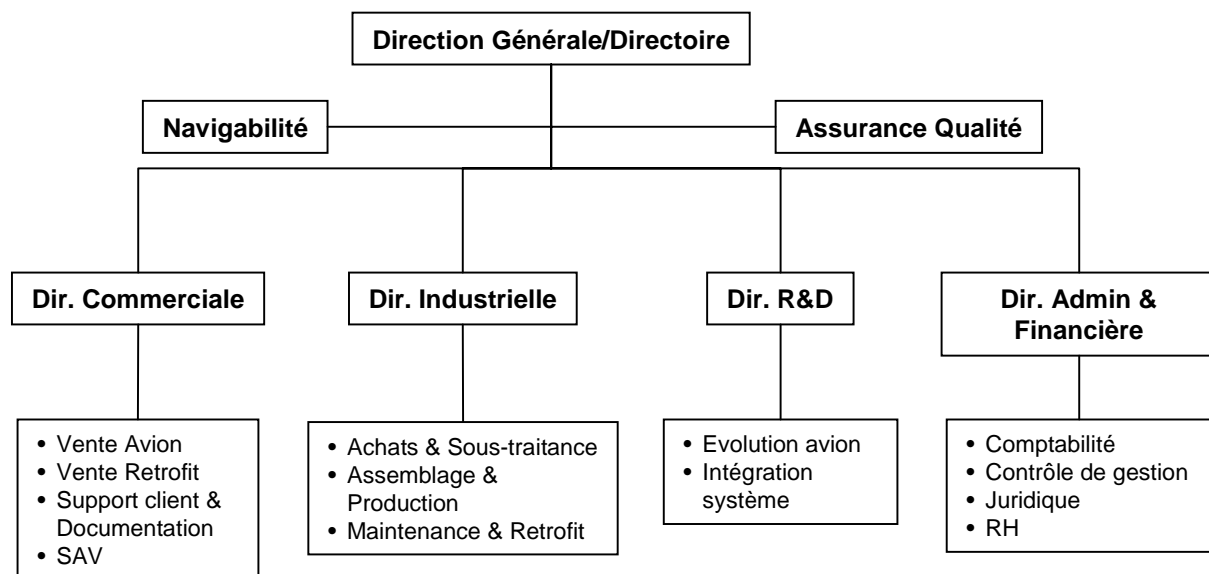
Il relève de la responsabilité de la Direction Générale de concevoir et de mettre en place un système de contrôle interne permettant de répondre aux objectifs pré-cités.

La Direction de l'entreprise a décidé une mise en œuvre progressive des moyens destinés à répondre à ce nouveau dispositif. Un programme de travail a donc été défini pour formaliser l'ensemble des procédures mises en place par les différents acteurs dans l'entreprise.

B. Domaines d'application

Le référentiel de contrôle interne s'applique à la direction de la société et à tous ses services. En effet, le contrôle interne concerne toutes les fonctions, qu'elles soient fonctionnelles ou opérationnelles, à tous les niveaux.

Le schéma suivant présente l'organisation des services de la société :



C. Acteurs

Les principaux acteurs du contrôle interne au sein de la société sont le Conseil de Surveillance, le Directoire, la Direction Administrative et Financière, et la Direction Qualité.

D. Environnement de contrôle interne

Toutes les activités opérationnelles de RAI se déroulent à son établissement principal situé sur l'aérodrome de Reims-Prunay.

Du fait de la taille réduite de la structure de REIMS AVIATION INDUSTRIES et de la proximité du management avec les opérationnels, le système de contrôle interne fonctionne à ce jour :

- pour les flux non comptables selon les procédures décrites dans manuels qualité de l'entreprise

- pour les flux comptables, en partie de manière informelle. La formalisation de ces aspects a été entreprise en 2007.

L'implication de la direction générale, des membres du Directoire, des responsables opérationnels, des actionnaires et du cabinet d'expertise comptable est forte et s'articule autour des points clés suivants :

- domaines de responsabilités clairement établis,
- principe de délégation et supervision,
- séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ;
- distinction entre les opérateurs qui engagent les opérations et ceux chargés de leur validation, leur suivi ou leur règlement,
- contrôles de détection à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre purement financier ou plus technique (intrusions, sécurité informatique, fraude ...),
- matérialisation des vérifications effectuées par des visas.

Enfin, la société s'appuie fortement sur son capital humain autour des axes suivants:

- sensibilisation à l'éthique et au besoin de contrôle,
- politique de fidélisation des collaborateurs,
- politique de responsabilisation et de motivation
- politique active de formation et d'évaluation des compétences.

b) Limites du système de contrôle interne

J'attire cependant votre attention sur le fait que, bien que l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines de la production, dans les domaines comptables et financiers, comme tout système de contrôle, le système de contrôle interne ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

1.1.2 Modalités de préparation du présent rapport

Après consultation des différents services et des différents intervenants, le présent rapport a été rédigé par le Président du Conseil de Surveillance, et présenté au Conseil de Surveillance le 19/03/2008, lors de l'approbation des comptes annuels.

1.1.3 Rôle du Conseil de Surveillance et du Directoire

Le Directoire prend toutes les décisions légales, structurantes, stratégiques, et gère la vie de la Société et de ses perspectives.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi au Conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. À ce titre, à toute époque de l'année, il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns, et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

1.1.4 Certifications professionnelles - Agréments

La Société REIMS AVIATION INDUSTRIES S.A., détient les agréments aéronautiques suivants :

- organisme de conception PART 21JA
- organisme de production PART 21G

- organisation de maintenance PART145

1.2 Gestion des principaux facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques sont les suivants :

a) Risque de retrait des agréments aéronautiques

La société est régulièrement auditée par ses autorités de tutelle (EASA, DGAC et GSAC)

Ses agréments sont renouvelés annuellement et n'ont pas de limite de validité

b) Risque lié aux fournisseurs et aux sous-traitants

Pour la production de ses avions, Reims Aviation Industries sous-traite toute la fabrication et certains assemblages de pièces à un réseau de sous-traitants aéronautiques. Le principal enjeu se situe autour de la maîtrise de la définition par le donneur d'ordre RAI et le respect de cette définition par ses sous-traitants.

c) Risque lié à la croissance

Il s'agit de recruter les profils adaptés et fidéliser les ressources humaines de l'entreprise dans une situation de croissance importante

1.3 Gestion et présentation des principales procédures du contrôle interne :

1.3.1 Les acteurs du contrôle interne

Les principaux acteurs du contrôle interne sont :

- le Directoire, dirigé par Châu Hoang Naudin, qui a une compétence générale sur tous les éléments du contrôle interne,
- le contrôle de gestion et la comptabilité, dont est en charge Maud Guillaumet
- la Direction qualité, assurée par Bernard Gobron,
- le Cabinet d'expertise comptable HP Palus ;

1.3.2 Informations synthétiques sur les procédures de contrôle internes mises en place par la Société

a / Risques de retrait d'agréments

1 / Application et suivi de l'ensemble des procédures issues des manuels Qualité liés aux agréments aéronautiques

2 / Programme d'audits internes

3/ Programme de formation des auditeurs internes

4/ Formation du personnel à la réglementation aéronautique.

b / Risques liés aux fournisseurs et aux sous-traitants

1 / Mise en place de cahiers des charges produits détaillés

2 / Procédure de validation/qualification préalable des fournisseurs

3 / Audits qualité et techniques des fournisseurs et sous-traitants

c / Risques liés à la croissance

1 / Mise en place de revue de performance des collaborateurs et plan de carrière avec un suivi trimestriel

2/ Mise en place de programmes de formation adaptés aux besoins des collaborateurs

d / Risques de management

- 1 / Gestion de trésorerie suivie personnellement par le Président du Directoire et la comptabilité.
- 2 / Gestion des dossiers d'assurance actualisée chaque année par le Président du Directoire.
- 5 / Gestion des contentieux par les conseils juridiques externes de l'entreprise et le Président du Directoire, ce dernier peut prendre conseil auprès du Conseil de surveillance

1.4 Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

1.4.1 Organisation de la fonction comptable et financière

A) Organisation comptable

L'entreprise a une comptable unique.

Tous les travaux comptables sont centralisés sur le site de l'établissement principal Reims Prunay. La gestion et la cohérence des stocks est sous la responsabilité du Directeur Industriel.

Un certain nombre de travaux est externalisé :

- l'établissement de la paie,
- l'établissement des liasses fiscales,

B) Organisation financière

La gestion financière est centralisée dans l'établissement principal.

- établissement des règlements
- validation des salaires et des charges sociales établis par le prestataire externes
- traitement des encaissements

Le traitement des encaissements est centralisé dans l'établissement principal (Virements, chèques et effets).

Un prévisionnel de trésorerie est établi sur 3 mois glissants permettant de connaître les besoins à venir.

1.4.2 Système d'information, reporting, contrôle budgétaire

A) Organisation du système d'information

L'organisation du système d'information est centralisée sur le site de l'établissement principal tant au niveau des ressources matérielles qu'humaines.

B) Organisation des ventes

Les factures de ventes sont établies par les services commerciaux de l'entreprise sur un progiciel standard GTI.

C) Organisation des achats

La fonction achat est centralisée sur le site de l'établissement principal basé à Prunay.

Un rapprochement systématique est effectué entre les bons de commandes, les bons de réception et la facturation avant l'interface avec la comptabilité.

D) Sécurisation des systèmes informatiques

Les sauvegardes sont effectuées de manière journalière.

En cas de destruction des serveurs, les bandes de sauvegarde permettent sous un délai d'environ 48 heures de reprendre une activité normale.

E) Organisation du contrôle budgétaire et du reporting

Un budget annuel est établi sur les bases des prévisions commerciales et des plans de charges qui en découlent sur chaque site. De ces plans de charges sont établis les besoins de Matières Premières et d'Emballages et est planifiée l'utilisation de l'outil de production (principalement l'organisation des équipes de production). De plus chaque site établit son budget de fonctionnement.

De l'ensemble de ces éléments découle le budget annuel. Un budget révisé est établi à la fin du 1^{er} semestre.

De plus, les responsables commerciaux établissent des prévisions de ventes glissantes sur 4 mois. De ces prévisions sont établis des résultats prévisionnels par site.

Après l'établissement de la situation mensuelle, il est fait un rapprochement entre le prévisionnel et le réalisé. Si des écarts significatifs sont constatés, il est recherché l'origine et la cause de ces écarts. Des corrections sont, le cas échéant, mises en place.

1.4.4 Suivi des engagements hors bilan et des litiges

Les engagements hors bilan et les litiges significatifs sont suivis par le Président du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire en relation avec les conseils juridiques de l'entreprise.

1.4.5 Contrôle des informations financières et comptables publiées

L'ensemble des informations financières et comptables publiées sont vérifiées par plusieurs personnes ou services du Groupe ou intervenants extérieurs (Président du Conseil de surveillance, Président du Directoire, Expert-Comptable, Service comptabilité).

1.5 Plan d'action 2008

La société prévoit au cours de l'exercice 2008 de poursuivre la formalisation de l'évaluation des risques, de la documentation de ses procédures et d'évaluer l'adéquation, l'efficacité et la correcte application de ses procédures les plus significatives.

CONCLUSION

L'évolution rapide des activités de l'entreprise va obliger à l'adaptation des procédures et à leur normalisation.

Fait à Prunay,
Le 18 mars 2008

Bernard GROUCHKO

Président du Conseil de Surveillance

Comptes annuels

SA REIMS AVIATION INDUSTRIES

AERODROME DE REIMS PRUNAY
51360 PRUNAY

Exercice clos le 31 décembre 2007

APE : 353B

SIRET : 44776726000022

SARL Cabinet H.P. PALUS

13 bis, Avenue Jean Jaurès

Tél : 03.24.59.70.41

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Fax : 03.24.59.21.37

Sommaire général

Rapport (présence commissaire aux comptes)	Page 1
COMPTES ANNUELS	2 à 6
Bilan actif	Page 2
Bilan passif	Page 3
Compte de résultat	Page 4
Compte de résultat (suite)	Page 5
Soldes intermédiaires de gestion	Page 6
ANNEXE	7 à 43
Identification de l'entreprise	Page 7
Index de l'annexe	Page 8 à 9
Règles et méthodes comptables	Page 10 à 15
Annexe vierge 1	Page 16
Etat de l'actif immobilisé 2054	Page 17
Etat des amortissements 2055	Page 18 à 19
Etat des provisions et dépréciations 2056	Page 20
Etat échéances créances et dettes 2057	Page 21 à 24
Charges à payer	Page 25
Charges et produits constatés d'avance	Page 26
Produits à recevoir	Page 27
Fonds commercial	Page 28
Composition du capital social	Page 29
Frais de développement	Page 30
Crédit-bail	Page 31 à 33
Engagements financiers	Page 34 à 35
Dif.d'évaluation sur élém.fongibles.actif circ.	Page 36
2053 détail produits et charges 2007	Page 37
Accroiss.et allègem.dette future d'impôts	Page 38
Effectif moyen	Page 39
Elements de plusieurs postes du bilan	Page 40
Rémunération des dirigeants	Page 41
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Page 42
Ventilation du chiffre d'affaires net	Page 43

Rapport présence commissaire aux comptes

RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE
MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SA REIMS AVIATION INDUSTRIES

pour l'exercice du 01/01/07 au 31/12/07 et conformément à nos accords,

j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	12 981 161,04 €
Chiffre d'affaires	9 827 037,16 €

Résultat net comptable(bénéfice)	275 666,86 €
----------------------------------	--------------

Fait à Charleville-Mézières

Le 12 mars 2008

Henri-Pierre PALUS
Expert-Comptable

Frédéric DELAMARRE
Expert-Comptable

Comptes Annuels

Bilan actif

	Brut	Amort.Dépr.	31/12/07	31/12/06
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 523 500	110 770	1 412 730	686 232
Concessions, brevets, droit similaire	15 832	3 780	12 052	
Fonds commercial	10 000		10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles	684 653		684 653	870 236
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 421	919	502	786
Installations techniques, Mat. Outil.	665 061	148 832	516 229	319 823
Autres immobilisations corporelles	333	333		
Immobilisations en cours	103 575		103 575	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	184 396		184 396	164 483
TOTAL (I)	3 188 774	264 635	2 924 139	2 051 563
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières approvision.	1 140 551		1 140 551	1 088 618
En cours de productions de biens	354 547		354 547	153 279
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				896 145
Avances & ac. versés/commandes				14 674
Créances				
Clients comptes rattachés	5 215 235	100 000	5 115 235	2 384 360
Autres créances	1 397 782		1 397 782	618 876
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 533 160		1 533 160	1 369 318
Disponibilités	221 874		221 874	34 485
Comptes de régularisations				
Charges constatées d'avance	274 656		274 656	725 332
TOTAL (II)	10 137 808	100 000	10 037 808	7 285 091
Frais d'émission d'emprunt à étaler(III)				
Primes de rembt obligations (IV)				
Écart de conversion actif (V)	19 213		19 213	5 631
TOTAL GENERAL (I à V)	13 345 796	364 635	12 981 161	9 342 286

Bilan passif

	31/12/07	31/12/06
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	336 526	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	3 147 696	
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	25 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	493 561	493 561
Report à nouveau	1 850 127	1 468 536
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	275 666	396 590
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	6 128 579	2 618 688
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	60 000	
TOTAL (II)	60 000	
PROVISIONS		
Provisions pour risques	173 525	160 631
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	173 525	160 631
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	237 548	433 655
Emprunts et dettes financières divers	846 374	91 092
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 791 406	4 221 424
Dettes fiscales et sociales	645 627	474 358
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 388	244 337
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		1 048 411
TOTAL (IV)	6 573 346	6 513 279
Ecarts de conversion passif (V)	45 711	49 687
TOTAL GENERAL (I à V)	12 981 161	9 342 286

Compte de résultat

	du 01/01/07	%	du 01/01/06	%	Variation en	
	au 31/12/07	CA	au 31/12/06	CA	valeur absolue	%
Ventes marchandises	1 500 616	15,27	603 731	8,63	896 884	148,56
Production vendue de biens	7 628 857	77,63	5 863 299	83,79	1 765 557	30,11
Production vendue de services	697 563	7,10	530 339	7,58	167 224	31,53
Chiffres d'affaires net	9 827 037	100,00	6 997 370	100,00	2 829 666	40,44
Production stockée	201 268	2,05	42 200	0,60	159 067	376,93
Production immobilisée	738 665	7,52	887 271	12,68	- 148 606	-16,75
Subventions d'exploitation						
Reprise am.& prov. transfert de charges	15 090	0,15	20 387	0,29	- 5 297	-25,98
Autres produits (1)	25 214	0,26	3 785	0,05	21 428	566,04
Total produits d'exploitation (2)	10 807 274	109,97	7 951 015	113,63	2 856 259	35,92
Achats marchandises	61 726	0,63	1 116 995	15,96	- 1 055 269	-94,47
Variation stock marchandises	896 145	9,12	- 896 145	-12,81	1 792 290	200,00
Achats matières prem. & autres approv.	3 200 542	32,57	2 581 449	36,89	619 092	23,98
Variation stock mat. prem. & appro.	- 51 932	-0,53	- 456 714	-6,53	404 781	88,63
Autres achats et charges externes (3)	3 620 542	36,84	2 906 352	41,53	714 190	24,57
Impôt, taxes et versements assimilés	154 307	1,57	71 800	1,03	82 506	114,91
Salaires & traitements	1 634 373	16,63	1 285 600	18,37	348 773	27,13
Charges sociales	667 594	6,79	527 100	7,53	140 493	26,65
Dotations aux am. sur Immobilisations	151 365	1,54	52 345	0,75	99 020	189,17
Dotations aux dépr. sur Immobilisations						
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	50 000	0,51			50 000	
Dotations aux provisions						
Autres charges	4 666	0,05	1 311	0,02	3 355	255,96
Total charges d'exploitation (4)	10 389 331	105,72	7 190 097	102,75	3 199 233	44,49
RESULTAT D'EXPLOITATION	417 943	4,25	760 918	10,87	- 342 974	-45,07
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée bénéfice transféré						
Produits financiers de participations (5)						
Produits des autres vmp & créances.(5)						
Autres intérêts & produits assimilés (5)	4 456	0,05	11 646	0,17	- 7 189	-61,73
Reprises sur dépr. et prov., trf. de charges	5 631	0,06	4 602	0,07	1 029	22,38
Différences positives de change	78 900	0,80	21 710	0,31	57 189	263,42
Produits nets sur cessions de v.m.p.	4 692	0,05			4 692	
Total des produits financiers	93 680	0,95	37 958	0,54	55 722	146,80
Dotations fin. aux am., dépr. & prov.	19 213	0,20	5 631	0,08	13 581	241,15
Intérêts & charges assimilés (6)	93 395	0,95	25 302	0,36	68 092	269,11
Différences négatives de change	16 203	0,16	44 035	0,63	- 27 832	-63,20
Charges nettes sur cessions de v.m.p.						
Total des charges financières	128 811	1,31	74 970	1,07	53 841	71,82
RESULTAT FINANCIER	- 35 130	-0,36	- 37 011	-0,53	1 880	5,08
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	382 812	3,90	723 906	10,35	- 341 093	-47,12

Compte de résultat suite

	du 01/01/07	%	du 01/01/06	%	Variation en	
	au 31/12/07	CA	au 31/12/06	CA	valeur absolue	%
Pdts except. sur opérations de gestion	1 075	0,01			1 075	
Pdts except. sur opérations en capital						
Reprises sur dépr. et prov. & trfts de charges	155 000	1,58	15 000	0,21	140 000	
Total produits exceptionnels (7)	156 075	1,59	15 000	0,21	141 075	940,50
Charges except sur op. de gestion (6 bis)	333 767	3,40	26 496	0,38	307 271	NS
Charges except. sur opérations en capital			350	0,01	- 350	-100,00
Dotations except. aux amort., dépr. & prov.	154 312	1,57	155 644	2,22	- 1 332	-0,86
Total charges exceptionnelles(7)	488 079	4,97	182 490	2,61	305 588	167,45
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 332 004	-3,38	- 167 490	-2,39	- 164 513	-98,22
Part. des sal. aux résultats de l'entreprise						
Impôts sur les bénéfices	- 224 858	-2,29	159 825	2,28	- 384 683	-240,69
TOTAL DES PRODUITS	11 057 030	112,52	8 003 974	114,39	3 053 056	38,14
TOTAL DES CHARGES	10 781 364	109,71	7 607 383	108,72	3 173 980	41,72
BENEFICE OU PERTE (Total des produits –Total des charges)	275 666	2,81	396 590	5,67	- 120 924	-30,49

(1) Produits nets partiels sur opérations à long terme		
(2) Produits de locations immobilières		
(2) Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler en (8))		
(3) Crédit bail mobilier	120 861	
(3) Crédit bail immobilier		
(4) Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler en (8))		
(5) Produits concernant les entreprises liées		
(6) Intérêts concernant les entreprises liées	33 282	11 021
(6bis) Dons faits aux organismes d'intérêt général		
(9) Transfert de charges	15 090	20 387
(10) Cotisations pers. expl. (Primes et cot.)		
(11) redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12) redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	charges except.	produits except.
REPRISE PROV POUR RISQUES et LITIGES	154 312	155 000
PEANLITES SUR MARCHES	316 972	
PENALITES ET AMENDES NON DEDUCTIBLES	14 621	
REGULARISATIONS COMPTES TIERS	2 174	1 075
Total	488 079	156 075
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	charges antérieures	produits antérieurs

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/07	%	du 01/01/06	%	Variation en	
	au 31/12/07	CA	au 31/12/06	CA	valeur absolue	%
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	9 827 037	100,00	6 997 370	100,00	2 829 666	40,44
Ventes de marchandises	1 500 616	100,00	603 731	100,00	896 884	148,56
Coût d'achats marchandises vendues	957 871	63,83	220 850	36,58	737 020	333,72
MARGE COMMERCIALE	542 744	36,17	382 880	63,42	159 864	41,75
Production vendue	8 326 421	100,00	6 393 639	100,00	1 932 781	30,23
Production stockée	201 268	2,42	42 200	0,66	159 067	376,93
Production immobilisée	738 665	8,87	887 271	13,88	- 148 606	-16,75
Cie de matières et sous-traitance	4 562 239	54,79	2 830 611	44,27	1 731 628	61,18
MARGE DE PRODUCTION	4 704 114	56,50	4 492 499	70,27	211 615	4,71
MARGE BRUTE GLOBALE	5 246 859	53,39	4 875 380	69,67	371 479	7,62
Autres achats et charges externes	2 206 913	22,46	2 200 476	31,45	6 436	0,29
VALEUR AJOUTEE	3 039 946	30,93	2 674 903	38,23	365 042	13,65
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés	154 307	1,57	71 800	1,03	82 506	114,91
Charges de personnel	2 301 967	23,42	1 812 701	25,91	489 266	26,99
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	583 671	5,94	790 401	11,30	- 206 730	-26,16
Reprise s/ charges et Transferts	15 090	0,15	20 387	0,29	- 5 297	-25,98
Autres produits	25 214	0,26	3 785	0,05	21 428	566,04
Dotations amortissements et dépréciations	201 365	2,05	52 345	0,75	149 020	284,68
Autres charges	4 666	0,05	1 311	0,02	3 355	255,96
RESULTAT D'EXPLOITATION	417 943	4,25	760 918	10,87	- 342 974	-45,07
Quote part des opér. faites en commun						
Produits financiers	93 680	0,95	37 958	0,54	55 722	146,80
Charges financières	128 811	1,31	74 970	1,07	53 841	71,82
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	382 812	3,90	723 906	10,35	- 341 093	-47,12
Produits exceptionnels	156 075	1,59	15 000	0,21	141 075	940,50
Charges exceptionnelles	488 079	4,97	182 490	2,61	305 588	167,45
Résultat exceptionnel	- 332 004	-3,38	- 167 490	-2,39	- 164 513	-98,22
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	- 224 858	-2,29	159 825	2,28	- 384 683	-240,69
RESULTAT NET	275 666	2,81	396 590	5,67	- 120 924	-30,49

Annexe des Comptes Annuels

Identification de l'entreprise

Désignation de l'entreprise : SA REIMS AVIATION INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/07, dont le total est de 12 981 161 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 275 666 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/07 au 31/12/07.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 10 mars 2008 par les dirigeants de l'entreprise.

Index de l'annexe

Annexe au bilan et au compte de résultat du 01/01/07 au 31/12/07		Informations		
Éléments		Produites	Non produites	
n°		Référence	N / S	N / A
Règles et méthodes comptables				
1	- Méthodes d'évaluation, calcul des amortissements et des provisions - Changement de méthode, dérogations - Informations complémentaires pour donner l'image fidèle - Règles de reconnaissance du chiffre d'affaires sur les opérations à long terme - Informations complémentaires sur les provisions pour risques et charges - Informations complémentaires sur les immobilisations financières - Informations complémentaires concernant les entreprises liées	X		
Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat				
2	État de l'actif immobilisé	X		
3	État des amortissements	X		
4	État des provisions	X		
5	État des échéances des créances et des dettes	X		
5.1	Tableau de flux de trésorerie	X		
5.2	Tableau de variations des capitaux propres	X		
6 Informations et commentaires sur :				
.1	Éléments relevant de plusieurs postes du bilan	X		
.2	Réévaluation			X
.3	Frais d'établissement			X
.4	Frais de développement	X		
.5	Fonds commercial	X		
.6	Intérêts immobilisés			X
.7	Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
.8	Différences d'évaluation / éléments fongibles de l'actif circulant	X		
.9	Avances aux dirigeants	X		
.10	Produits à recevoir	X		
.11	Charges à payer	X		
.12	Charges et produits constatés d'avance	X		
.13	Frais d'émission d'emprunt à étaler			X
.14	Composition du capital social	X		
.15	Parts bénéficiaires			X
.16	Obligations convertibles			X
.17	Ventilation chiffre d'affaires net	X		
.18	Ventilation impôt sur bénéfices	X		
Engagements financiers et autres informations				
7	Crédit-bail	X		
7.1	Informations complémentaires concernant les contrats et engagements de la société en matière de location simple et de location financement			
8	Engagements financiers	X		
9	Dettes garanties par des sûretés réelles			X
10	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		X	

Index de l'annexe

11	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts		X	
12	Rémunérations des dirigeants	X		
13	Effectif moyen	X		
14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société			X
15	Liste filiales et participations			X

N / S : non significatif
N / A : non applicable

Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'entité a fait le choix de la méthode prospective pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs selon le Règlement 04-06 du Comité de réglementation Comptable.

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les coûts de développement, la comptabilisation à l'actif,
- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, la comptabilisation en charge.
- en ce qui concerne les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, la comptabilisation par imputation sur la prime d'émission

L'entité n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'est pas concernée depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005 :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés
- les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs
- les composants de 2^{ème} catégorie et les provisions pour grosses révisions.

L'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Changements de méthode

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

La société a engagé un important programme pluriannuel de développement concernant le processus de mise en fabrication du produit F406 et plus particulièrement les gammes de fabrication et outillages spécialisés y afférents.

L'entité estimant que ces coûts répondaient aux critères fixés par l'article 2-6 du règlement CC n°2004-6, a décidé l'activation de ces coûts de développement composés essentiellement de frais de personnels internes (bureau d'étude) et frais externes de sous-traitance. Le programme global est composé de plusieurs modules pouvant être mis en service de façon autonome.

Les modules achevés sont comptabilisés en frais de développement et amortis linéairement sur une durée de 10 ans à compter de leur mise en service. La durée d'amortissement retenue correspond à la durée d'utilisation du processus de mise en

Règles et méthodes comptables

fabrication. Les modules inachevés à la clôture de l'exercice sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et non amortis.

Au 31 décembre 2007, l'avancement du programme de développement est le suivant :

- Modules terminés et amortis au 31 décembre 2006 :	703 K€
- Modules terminés et amortis sur l'exercice 2007 :	821 K€
- Modules terminés et amortis au 31 décembre 2007 :	1 524 K€
- Modules en cours et non amortis au 31 décembre 2007 :	685 K€

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Dans le cadre du programme pluriannuel de développement du processus de mise en fabrication du produit F406, la société acquiert des outillages de fabrication qu'elle a décidé d'amortir linéairement sur une durée de 10 ans.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

• Matériels industriels	5 à 7 ans
• Outillages spécifiques	10 ans
• Outillages industriels	3 à 5ans
• Moyens informatiques	3 ans
• Matériel de bureau	3 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode *premier entré, premier sorti*.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Les pertes latentes de change à la clôture de l'exercice s'élèvent à 19 213 €

Les gains latents de change à la clôture de l'exercice s'élèvent à 45 711 €

Opérations à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode dite « à l'avancement ».

Au cas présent, l'entreprise applique la méthode à chaque avion en construction qui constitue un programme spécifique.

Pour chaque programme, le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction du nombre d'heures réellement passées par rapport au nombre d'heures prévues.

Le pourcentage calculé est ensuite appliqué aux produits et charges directes de production prévus afin de déterminer les valeurs à prendre en compte sur chaque exercice comptable et de passer à la clôture les écritures nécessaires dans les comptes de régularisation.

Sur le présent exercice, l'entreprise a décidé d'appliquer la méthode dite « à l'avancement » pour les opérations de « Retro fit ».

Opérations de financement de l'avion SN13

Sur le présent exercice, l'entreprise a vendu l'avion SN13 à une société de financement pour contracter auprès d'elle un contrat de crédit bail.

L'entité a décidé l'étalement du 1^{er} loyer d'un montant de 150 K€ sur la durée du contrat soit 84 mois. Cet étalement est comptabilisé par le compte « charges constatées d'avance ».

Par ailleurs, suite à l'opération de refinancement de l'avion, l'entité a constaté une moins value technique de 144 k€ qu'elle a étalé sur la durée du contrat de crédit bail soit 84 mois. Cet étalement est comptabilisé par le compte « charges constatées d'avance ».

Le montant des charges constatées d'avance lié à cette opération s'élève au 31 décembre 2007 à 246,4 K€

Engagements de retraite

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel ne donnent lieu à aucune comptabilisation dans les comptes de la société.

Leur évaluation à fin 2007 s'élèvent à 147 318 €

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode rétrospective des unités de crédit. La formule de l'engagement passé se décompose en quatre termes principaux :

Droits acquis par le salarié x probabilité qu'à l'entreprise de verser ces droits x actualisation x coefficient de charges patronales.

Règles et méthodes comptables

Les droits acquis sont calculés de la manière suivante : nombre de mois acquis à l'ancienneté finale x salaire mensuel estimé à fin de carrière x pourcentage acquis actuel

La probabilité de verser les droits correspond à la probabilité de rester en vie x par la probabilité de rester dans l'entreprise.

Les données financières pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 2.1841%
- taux de rendement : 4.33%

Le taux de charges patronales appliqué est de 38%.

Règles de reconnaissance du chiffre d'affaires sur les opérations à long terme

Chaque contrat de vente d'avion neuf a un échéancier de facturation en fonction de l'avancement du programme.

Les contrats sont libellés en euros quelque soit le pays du client.

Les conditions de transfert de propriété sont décrites dans les contrats et en général, le transfert de propriété se fait au fur et à mesure des clés de paiement.

Le résultat à terminaison est estimé sur la base d'un budget matière et main d'œuvre incorporée.

Pour ce faire, la société a mis en place des outils de suivi analytique avec le suivi des heures de main d'œuvre par pointage par programme avion et suivi des achats par découpage analytique des factures fournisseurs.

Traitement des pertes à terminaison : les outils de suivi analytique n'ont pas fait apparaître de perte à terminaison.

Informations complémentaires sur les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées par événements possibles. L'entreprise analyse chaque situation et fait appel si nécessaire à l'avis de conseils extérieurs (notamment dans le cas de litiges éventuels).

Informations complémentaires sur les immobilisations financières

Les investissements financiers comprennent les garanties de bonne fin consenties dans le cadre des contrats pluriannuels SAV et la caution pour le bail de location du site de Prunay.

Informations complémentaires concernant les entreprises liées

Green Recovery met à la disposition de Reims Aviation, en cas de besoin, des liquidités sous forme de comptes courants d'associés.

Le montant de ces comptes courants d'associés s'élève au 31/12/2007 à 846 375 euros dont 33 283 euros d'intérêts au titre de l'année 2007.

Règles et méthodes comptables

Faits caractéristiques

De l'exercice :

1) Frais de développement :

La société poursuit son programme pluriannuel de développement concernant le processus de mise en fabrication du produit F406 et plus particulièrement les gammes de fabrication et outillages spécialisés y afférents (Cf. « règles et méthodes comptables »).

Depuis le début du programme, les modules achevés s'élèvent à 1 524 K€ dont 821 K€ au titre de l'exercice. Ces modules sont amortis sur 10 ans. Les dotations aux amortissements cumulées au 31/12/2007 s'élèvent à 111 K€

2) Travaux réalisés sur l'avion SN13 avant mise en location :

Au titre de l'exercice, l'entité a décidé d'activer les frais engagés pour la remise en état de l'avion SN13 pour 103,5 K€ avant qu'il soit loué.

3) Outillages :

Les outillages de fabrication du F406 (Cf. « règles et méthodes comptables ») ont été immobilisés sur l'exercice pour une valeur d'actif de 236 K€ Ils sont amortis sur 10 ans.

Valeur des outillages immobilisés au 31/12/2007	546 K€
Amortissements des outillages cumulés au 31/12/2007	61 K€ dont 43 K€ au titre de l'exercice.

3) Augmentation de capital et introduction sur le marché « Alternext »

Augmentation de capital

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 janvier 2007, l'entité a décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire par émission d'actions sur le marché « Alternext ». Cette opération a été réalisée le 6 juillet 2007 par l'émission de 862 500 actions à 4 € chacune (dont 0.1 € de valeur nominale et 3.9 € de prime d'émission). L'augmentation de capital est donc de 86 250 € (862 500 actions à 0.1 €), la prime d'émission est de 3 363 750 € (862 500 actions à 3.9 €).

Bons de Souscription d'Actions (BSA) attribués gratuitement à raison d'un bon par action

Par décision du Directoire le 11 juin 2007, l'entité a décidé d'émettre gratuitement 3 250 000 BSA donnant droit d'attribution différée d'actions revêtant la forme de Bons de Souscription Actions Remboursables (BSAR). 5 BSAR donnent droit à la souscription d'une action.

Le bénéficiaire des bons pourra exercer ses bons, à tout moment, pendant une période commençant à courir le premier jour de cotation des actions de la société sur le marché « Alternext » et expirant le 30 juin 2009. Les bons non exercés étant caducs de plein droit après cette dernière date.

Les BSAR seront remboursables à leur titulaire, à tout moment, à compter du 1^{er} janvier 2008 et jusqu'au 30 juin 2009 dans les conditions fixées dans la note d'opération.

Sur le présent exercice, 13 830 bons ont été exercés, permettant la création de 2 766 actions nouvelles au prix de 6 € par action. L'opération se traduit par une augmentation du capital pour 276,6 euros (2 766 actions à 0.1 € chacune) et par une prime d'émission de 16 319,4 € (2 766 actions à 5,9 € chacune).

Le nombre de BSAR encore en circulation après cette opération est de 3 236 170 bons (3 250 000 bons – 13 830 bons exercés sur l'exercice).

Enfin, selon les modalités de la note d'opération, l'entité est habilitée à rembourser par anticipation les bons au prix de 0.01 €

Règles et méthodes comptables

Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission :

L'entité a décidé d'imputer sur la prime d'émission l'ensemble des frais occasionnés par l'opération d'augmentation de capital et d'introduction sur le marché « Alternext ». Les frais imputés nets d'impôts s'élèvent à 232,3 K€

4) Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle de la part des services fiscaux portant sur la période du 1^{er} janvier 2004 jusqu'au 31 décembre 2005 pour les bénéfices imposables à l'impôt sur les bénéfices et la taxe professionnelle et sur la période du 1^{er} janvier 2004 jusqu'au 31 décembre 2006 pour la Taxe sur la Valeur Ajouté (TVA).

Les rectifications proposées par l'administration fiscale s'élèvent à 779.8 K€ et se fondent sur un changement majeur de la législation fiscale en matière de reprise d'entreprises en difficultés. Ce changement est de nature à affecter toutes les sociétés issues de reprises d'activités en difficultés..

L'entité a contesté le bien fondé de la quasi-totalité des redressements (Cf. « Faits caractéristiques postérieurs à la clôture »).

Elle a toutefois provisionné la somme de 75 K€

Les redressements non contestés ont été comptabilisés en charges à payer pour 38 K€

5) Opération de financement de l'avion SN13

(Cf. Règles et méthodes comptables).

6) Pénalités sur marché :

L'entité a constaté sur l'exercice une pénalité de marché de 300 K€ pour les programmes SN94 et SN95. La pénalité a été comptabilisée en charge exceptionnelle, la reprise de provision sur ce risque (155 K€) a été comptabilisée en produit exceptionnel. Sur l'exercice, l'entité a provisionné une pénalité sur marché de 79 K€

7) Effectif de la participation des salariés

Sur l'exercice, l'entité a atteint l'effectif rendant obligatoire l'application de la participation légale des salariés.

Aucune participation n'est due sur le présent exercice.

8) Crédit d'impôt recherche

L'entité a comptabilisé sur l'exercice un crédit d'impôt recherche d'un montant de 335,4 K€ La réalisation du dossier a été confiée à un cabinet spécialisé.

9) Affacturage de certaines créances

La société fait appel à une société d'affacturage. Les créances cédées à la clôture s'élèvent à 385 K€

Postérieurs à la clôture :

1) Par courrier du 18 janvier 2008, l'entité conteste la quasi-totalité des rectifications de l'administration fiscale.

2) En janvier 2008, la société a vu une évolution importante de son actionnariat avec l'entrée à hauteur de 30% d'un investisseur non financier et long terme, la société New York Finance et Innovation (NYFI).

Annexe vierge 1

Conventions réglementées :

Aucune nouvelle convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Les conventions réglementées actuellement en vigueur sont au nombre de trois :

- 3A : convention d'assistance et de conseil
Son administrateur est M. Denavit
- FCP : convention d'assistance et de conseil
Son administrateur est M. Grouchko
- Green Recovery convention de compte courant

Contrôle de la société :

A la date du 31/12/2007, Reims Aviation industries est principalement détenue par Green Recovery (25% du capital), M. Bernard Grouchko (15% du capital) et M. Philippe Denavit (15% du capital).

Composition du capital social :

Au 31/12/2007 et selon les informations connues par la société, le capital de Reims Aviation Industries se répartissait de la façon suivante :

Actionnaire	Nb d'actions	% capital
Green Recovery	837 263	25%
P Denavit	501 013	15%
B. Grouchko	501 013	15%
Assya Capital	504 375	15%
NYFI	168 125	5%
Public	853 477	25%
Total	3 365 266	100%

Etat de l'actif immobilisé 2054

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1	702 827		820 673
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	882 574		648 585
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.	1 421		
Installations techniques, matériel et outillage ind.	414 183		251 868
Installations générales, agencts., aménags. dives			
Autres matériels de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	333		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			103 575
Avances et acomptes			
TOTAL 3	415 938		355 443
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières	164 483		19 913
TOTAL 4	164 483		19 913
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	2 165 822		1 844 615

CADRE B IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
	Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			1 523 500	
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	820 673		710 485	
Terrains				
Constructions	sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	Inst. gales., agencts. et am. const.		1 421	
Installations techniques matériel et outillage		990	665 061	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., amé- nagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & informatique		333	
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours			103 575	
Avances & acomptes				
TOTAL 3		990	770 391	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts & autres immobilisations financières			184 396	
TOTAL 4			184 396	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	820 673	990	3 188 774	

Etat des amortissements 2055

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL 1		16 594	94 175		110 770
Autres immobilisations incorporelles TOTAL 2		2 337	1 443		3 780
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales	634	284		919
Installations techniques, matériel et outillage industriels		94 359	55 463	990	148 832
Autres immobilisations corporelles	installations générales				
	matériel de transport				
	matériel de bureau	333			333
	emballages récupérables				
TOTAL 3		95 327	55 747	990	150 084
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		114 259	151 366	990	264 635

Etat des amortissements 2055

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort.fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort.fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL I							
Autres immob.incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Ins.gales,agenc. et am.des const.						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations	Inst.gales, agenc. am.divers						
	Matériel de transport						
	Mat.bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Total général (I+II+III)							
Total général non ventilé des dotations		Total général non ventilé des reprises		Total général non ventilé dotations + reprises			

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations 2056

<i>Rubriques</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	155 000	154 312	155 000	154 312
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	5 631	19 213	5 631	19 213
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	160 631	173 525	160 631	173 525
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participations				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	50 000	50 000		100 000
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	50 000	50 000		100 000
TOTAL GENERAL	210 631	223 525	160 631	273 525
Dotations et reprises d'exploitation		50 000		
Dotations et reprises financières		19 213	5 631	
Dotations et reprises exceptionnelles		154 312	155 000	
Dépréciations des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Etat échéances créances et dettes 2057

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	184 396		184 396
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients (1)	5 215 235	5 115 235	100 000
	Créances r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 791	5 791	
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	490 847	490 847	
	Taxe sur la valeur ajoutée	555 555	555 555	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	345 588	345 588	
	Charges constatées d'avance	274 656	274 656	
TOTAUX		7 072 070	6 787 673	284 396
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés			

(1) Dont Factures à établir sur avancement : 3 077 K€

Etat échéances créances et dettes 2007

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine	237 548	237 548		
	à plus de 2 ans à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés (1)	4 791 406	4 791 406		
	Personnel et comptes rattachés	109 309	109 309		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	176 072	176 072		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée	221 503	221 503		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	138 741	138 741		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	846 374	846 374		
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	52 388	52 388		
	Dettes représentative de titres emp.				
	Produits constatés d'avance				
TOTAUX		6 573 346	6 573 346		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

(1) Dont Factures à recevoir sur avancement : 1 839 K€

Etat échéances créances et dettes 2057

Tableau des flux de trésorerie

	2007	2006	2005
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net	275 666	396 591	255 094
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>			
Dot. Amort et prov nets	214 259	194 020	22 527
Résultats cessions actifs immobilisés		-350	
Marge brute d'autofinancement	489 925	590 961	277 621
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>	2 968 152	-983 104	300 845
Variation des stocks	-642 943	1 395 059	-163 901
Variation des créances d'exploitation	3 108 010	-638 037	878 340
Variation des dettes d'exploitation	-503 085	1 740 126	413 594
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (1)	-2 478 227	1 574 065	-23 224
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Cessions d'immos incorporelles			
Cessions d'immos corporelles			
Cession / réductions d'immobilisations financières			
Développements internes de l'exercice	635 090	887 271	685 793
Frais de prospection internationale (charges à étaler)			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	13 495		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	355 445	325 311	7 326
Acquisitions d'immobilisations financières	19 913	34 276	107 067
Variation dettes fournisseurs acquis immobilisations			
Variation créances sur cessions immobilisations			
Flux de trésorerie liées aux opérations d'investissements (2)	1 023 943	1 246 858	800 186
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital en numéraire y compris la prime d'émission nette	3 234 224		
Distributions de dividendes			
Remboursement avances en - comptes courants associés			
Augmentation avances en - comptes courants associés			
Augmentation des dettes financières - comptes courants d'associés	815 283	3 906	3 522
Remboursement des dettes financières - comptes courants associés			
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (3)	4 049 507	3 906	3 522
VARIATION DE LA TRESORERIE (1) - (2) + (3)	547 337	331 113	-819 888
Trésorerie à l'ouverture (4)	970 150	639 037	1 458 925
TRESORERIE A LA CLOTURE (1) - (2) + (3) + (4)	1 517 487	970 150	639 037
Valeurs mobilières de placement	1 533 161	1 369 319	457 367
Disponibilités et soldes créditeurs de banques	-13 811	-397 779	182 603
Agios à payer	-1 863	-1 390	-933
TRESORERIE A LA CLOTURE	1 517 487	970 150	639 037

Etat échéances créances et dettes 2057

Tableau de variations des capitaux propres

En €	Capital	Prime émission	Réserves légales	Report à nouveau	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Totaux capitaux propres
Situation au 31/12/2004	100 000	0	10 000	117 269	376 292	1 363 443	1 967 004
Affectation du résultat N-1				1 246 174	117 269	-1 363 443	0
Résultat N						255 094	255 094
Augmentation de capital							0
Situation au 31/12/2005	100 000	0	10 000	1 363 443	493 561	255 094	2 222 098
Affectation du résultat N-1				255 094		-255 094	
Résultat N						396 591	396 591
Augmentation de capital	150 000			-150 000			0
Situation au 31/12/2006	250 000	0	10 000	1 468 537	493 561	396 591	2 618 689
Affectation du résultat N-1			15 000	381 591		-396 591	
Résultat N						275 666	275 666
Augmentation de capital	86 527	3 147 697					3 234 224
Situation au 31/12/2007	336 527	3 147 697	25 000	1 850 128	493 561	275 666	6 128 579

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 862
Emprunts et dettes financières diverses	33 283
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	2 253 083
Dettes fiscales et sociales	237 326
Autres dettes	
TOTAL	2 525 554

(1) Dont Fournisseurs factures à recevoir sur avancement des contrats long terme : 1 839 K€

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation (1)	274 656	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	274 656	

(1) Dont Charges constatées d'avance sur opération de financement du SN13 (Cf. règles et méthodes comptables) : 246 K€

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés (1)	3 341 835
Autres créances	45 726
Disponibilités	606
TOTAL	3 388 168

(1) Dont Clients factures à établir sur avancement des contrats long terme : 3 077 K€

Fonds commercial

Le poste “ Fonds commercial ” dont le total hors droit au bail s’élève à 10 000 E comprend :

Éléments achetés	10 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
TOTAL	10 000

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 500 000	0,10
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice (1)	865 266	0,10
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 365 266	0,10

(1) Cf. Faits caractéristiques de l'exercice point 3.

Frais de développement

- Détail du poste “ Frais de développement ” au bilan et justification de l’immobilisation

Cf. Règles et méthodes comptables.

- Durée d’amortissement 10 ans

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	TOTAL
Valeur d'origine				900 000	900 000
Amortissements :					
- Cumul exercices antérieurs					
- Dotations de l'exercice				107 143	107 143
TOTAL				107 143	107 143
Redevances payées :					
- Cumul exercices antérieurs					
- Exercice				242 459	242 459
TOTAL				242 459	242 459
Redevances restant à payer :					
- À un an au plus				110 349	110 349
- À plus d'un an et cinq ans au plus				441 396	441 396
- À plus de cinq ans				128 741	128 741
TOTAL				680 486	680 486
Valeur résiduelle :					
- À un an au plus					
- À plus d'un an et cinq ans au plus					
- À plus de cinq ans				7 525	7 525
TOTAL				7 525	7 525
Montant pris en charge dans l'exercice				120 862	120 862

Crédit-bail

Informations complémentaires concernant les contrats et engagements de la société en matière de location simple et de location financement (hors crédit bail)

La présentation des engagements hors bilan qui est faite, n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif, selon les normes comptables en vigueur.

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Dettes à long terme		non applicable		
Obligations en matière de location-financement (hors crédit bail)	46 644	26 630	20 014	
Contrats de location simple	232 400	185 920	46 480	
Obligations d'achat irrévocables		non applicable		
Autres obligations à long terme		non applicable		
TOTAL	279 044	213 429	65 615	-

Nota : la location simple consiste en les loyers au titre du bail commercial des locaux de production de la Société. La fin du bail est prévue en mars 2009.
Les locations financement consistent en les loyers au titre des financements des matériels informatiques etc...

Les informations financières concernant le crédit bail sont présentées dans le tableau ci-avant. En prenant en compte les engagements de crédit bail, les engagements financiers sont de 959 530 €

Détail des locations financement :

	Valeur du bien HT	Total financement HT	Durée	Début financement	Échéance	Loyer HT	Déjà Payé HT	Paiements HT dus par période		
								A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Console CATIA Factum Finance/LIXX Bail 3 Licences	41 539	46 357	36 mois	08/2006	Mens.	1 288	21 891	15 452	9 014	-
Console CATIA Factum finance / Franfinance 1 Licence	12 970	14 472	36 mois	06/2006	Mens.	402	7 638	4 824	2 010	-
Traceur Laser Scanneur KBC Lease France	16 000	19 530	63 mois	04/2006	Mens.	310	6 820	3 720	8 990	-
Standard Téléphonique Sollica	7 000	10 540	3 ans	11/2005	Trim.	878	7 905	2 634	0	-

Crédit-bail

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Créances cédées au Factor non échus au 31 décembre 2007	384 991
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements en matière de retraite	147 317
Autres engagements donnés :	
Nantissement de valeurs mobilières de placement	1 533 161
Engagements de crédit bail mobilier	680 486
Droit Individuel Formation : 2 120 heures	
TOTAL	2 745 955
(1) dont concernant :	
• les dirigeants	
• les filiales	
• les participations	
• les autres entreprises liées	
• les engagements assortis de sûretés réelles	1 533 161

Autres informations :

- La société a signé un contrat de location avec un client. Le contrat prévoit une option d'achat au profit du locataire.

- Dans le cadre des marchés publics réalisés à l'étranger, un établissement financier s'est porté caution pour la société auprès d'un tiers pour un montant global de 5 718 056 €

Engagements financiers

Engagements reçus	Montant
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions reçus	
Autres engagements reçus:	
Biens reçus en crédit-bail	
TOTAL	

Dif.d'évaluation sur élém.fongibles.actif circ.

Nature des éléments d'actif circulant	Valeur comptable	Valeur de marché au 31/12/2007
73.31 SOGEMONEPLUS « Valeurs Mobilières de Placement »	1 533 160 €	1 614 611 €
Créances clients en Devises	176 706 €	163 672 €
Cautions versées en Devises	52 058 €	45 879 €

2053 détail produits et charges 2007

2053 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE		
Détail produits et charges except.	Ch. except.	Pr. except.
REPRISE PROV POUR RISQUES et LITIGES	154312	155000
PENALITES SUR MARCHES	316972	
PENALITES ET AMENDES NON DEDUCTIBLES	14621	
REGULARISATIONS COMPTES TIERS	2174	1075
Cumul:	488079	156075

2053 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE		
Détail prod/charges / exercices antérieurs	Ch. Antér.	Pr. Antér.

2058A RESULTAT FISCAL : Réintégrations diverses	
Libellé	Montant
gain latent de change 2007	45711

2058A RESULTAT FISCAL : Déductions diverses	
Libellé	Montant
frais introduction en bourse imputés sur prime emission	348541
perte de change 2007	19213
crédit impôt recherche	335494
crédit impôt apprenti	5533

2058B PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Libellé	Dotations	Reprises
prov et rep perte de change	19213	5631
provision LITIGES	75000	
Cumul:	94213	5631

2058B CHARGES A PAYER		
Libellé	Dotations	Reprises
organic	18733	9660
effort construction	12884	5686
Cumul:	31617	15346

Accroiss.et allègem.dette future d'impôts

Allègement de la dette future d'impôt :

Déficit reportable : 98 201 €

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	12	1
Employés	16	1
Ouvriers	12	
TOTAL	49	2

Elements de plusieurs postes du bilan

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société a lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	846 374		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Les charges financières avec les entreprises liées s'élèvent à 33 283 €

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres :	Montant
• des organes d'administration	
• des organes de direction	271 448
• des organes de surveillance	136 593

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	382 812	- 305 645	688 457
Résultat exceptionnel (et participation) (2)	- 332 004	80 787	- 412 791
Résultat comptable (1)	50 808	- 224 858	275 666

(1) Dont :

- a. Crédit d'impôt recherche : - 335 494 €
- b. Crédit d'impôt Apprenti : - 5 533 €
- c. Impôt sur les sociétés : + 116 169 €

(2) L'impôt sur les bénéfices calculé sur le résultat courant comprend les crédits d'impôts.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité :

	Montant
Ventes de produits finis	7 628 856
Ventes de produits résiduels	
Prestations de services	683 009
Ventes de marchandises	1 500 616
Produits des activités annexes	14 554
TOTAL	9 827 035

Répartition par marché géographique :

	Montant
France	1 107 636
Étranger	8 719 399
TOTAL	9 827 035



SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Reims Aviation Industries S.A.

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007
Reims Aviation Industries S.A.
21, rue Edouard Belin
92500 Rueil Malmaison
Ce rapport contient 44 pages
Référence : IG 082 8



SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Reims Aviation Industries S.A.

Siège social : 21, rue Edouard Belin
92500 Rueil Malmaison
Capital social : €.336 526

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Reims Aviation Industries S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note « Immobilisations corporelles et incorporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'enregistrement à l'actif du bilan des coûts de développement concernant le process de mise en fabrication du produit F 406.

La note « Opérations à long terme » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la prise en compte des revenus et charges liés à chaque avion en construction.

La note « Opérations de financement de l'avion SN13 » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement du premier loyer majoré de crédit-bail et de la moins-value technique réalisé à l'occasion de cette opération de financement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 25 avril 2008

Salustro Reydel
Membre de KPMG International



Isabelle Goalec
Associée



SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Reims Aviation Industries S.A.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2007
Reims Aviation Industries S.A.
21, rue Edouard Belin
92500 Rueil Malmaison
Ce rapport contient 4 pages
Référence : IG 082 9



SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Reims Aviation Industries S.A.

Siège social : 21, rue Edouard Belin
92500 Rueil Malmaison
Capital social : €336 526

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Personne concernée : Madame Châu Hoang Naudin, Président du Directoire

- Fixation de la rémunération de madame Hoang Naudin, ès qualité de Président du Directoire

Dans sa séance du 5 janvier 2007, le Conseil de surveillance a fixé ainsi la rémunération de madame Hoang Naudin au titre de 2007, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007 :

- Rémunération brute fixe de 120.000 euros payable par fraction mensuelle d'égal montant de 10.000 euros.
- Rémunération variable fixée à 30.000 euros brute et versée à hauteur de 50% en cas de succès du projet d'introduction en bourse de la société Reims Aviation Industries et à hauteur de 50% au prorata et à l'occasion de la livraison des avions prévus au budget 2007.

- Les frais de mission de madame Hoang Naudin lui sont remboursés selon les mêmes modalités que celles du contrat qui la liait à l'entreprise sur l'exercice 2006.

La rémunération brute perçue en 2007 s'est élevée à 138.750 euros.

- Attribution d'une indemnité de rupture en cas de révocation

Dans sa séance du 5 janvier 2007, le Conseil de surveillance a décidé le versement d'une indemnité de rupture en cas de révocation de ses fonctions du Président du Directoire à l'initiative du Président du Conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance a décidé le versement d'une somme forfaitaire de 30.000 euros à la date de la fin du contrat.

- Souscription d'une assurance chômage dirigeant

Dans sa séance du 5 janvier 2007, le Conseil de surveillance a autorisé le Directoire à rechercher en vue de sa souscription une assurance chômage dirigeant au bénéfice du Président du Directoire.

La cotisation prise en charge au titre de cette assurance pour la période du 1^{er} mars au 31 décembre 2007 est de €3.925.

Personne concernée : Monsieur Jean-Pierre Kohn, membre du Directoire

- Modification de la rémunération perçue par monsieur Jean-Pierre Kohn au titre de son contrat de travail de Responsable du Bureau d'Etude

Dans sa séance du 5 janvier 2007, le Conseil de surveillance a fixé ainsi la rémunération de monsieur Jean-Pierre Kohn au titre de 2007 :

- Rémunération brute fixe de 45.000 euros avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007.
- Rémunération variable fixée à 8.000 euros à charge pour le Président du Directoire de définir les objectifs de monsieur Jean-Pierre Kohn.

La rémunération brute perçue en 2007 s'est élevée à 49.463 euros.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- **Convention conclue avec la société 3A**

La société 3A fournit à votre société diverses prestations de conseil.

Une charge de 76 163,28 euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2007, dont 30 000 euros de factures non parvenues.

- **Convention conclue avec la société FCP**

La société FCP fournit à votre société diverses prestations de conseil.

Une charge de 60 430 euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2007, dont 30 000 euros de factures non parvenues.

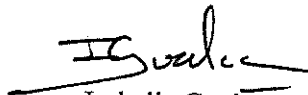
- **Convention de compte courant avec la société Green Recovery**

La société Green Recovery met à disposition de votre société des avances en compte courant dont le solde s'établit à 813 092,19 euros au 31 décembre 2007.

La charge d'intérêts comptabilisée au titre de l'exercice 2007 en rémunération de ces avances en compte courant, calculée au taux maximum fiscalement déductible, soit 5,41%, s'établit à 33 282,67 euros.

Paris La Défense, le 25 avril 2008

Salustro Reydel
Membre de KPMG International


Isabelle Goalec
Associée



SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Reims Aviation Industries

Rapport du commissaire aux
comptes, établi en application de
l'article L.225-235 du Code de
commerce, sur le rapport du
Président du Conseil de
Surveillance de la société Reims
Aviation Industries S.A., pour ce
qui concerne les procédures de
contrôle interne relatives à
l'élaboration et au traitement de
l'information comptable et
financière

Exercice clos le 31 décembre 2007
Reims Aviation Industries
21, rue Edouard Belin
92500 Rueil Malmaison
Ce rapport contient 3 pages
Référence : IG 082 10



SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Reims Aviation Industries

Siège social : 21, rue Edouard Belin
92500 Rueil Malmaison
Capital social : €336 526

Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Reims Aviation Industries S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Reims Aviation Industries S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.



Reims Aviation Industries
Rapport du commissaire aux comptes, établi en
application de l'article L.225-235 du Code de
commerce, sur le rapport du Président du Conseil de
Surveillance de la société Reims Aviation Industries
S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle
interne relatives à l'élaboration et au traitement de
l'information comptable et financière
25 avril 2008

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 25 avril 2008

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

Isabelle Goalec
Associée



Reims, le 12 juin 2008

Montant des honoraires des commissaires aux comptes (exercice 2007) :

38 000 euros (HT et hors frais)

A propos de Reims Aviation

Avec plus de 250 000 heures de vol cumulées en mission de surveillance aéroportée sur l'avion F406 et une flotte mondiale de 81 appareils, Reims Aviation est aujourd'hui le leader européen de la surveillance aéroportée légère et le seul avionneur constructeur à ce jour à proposer une personnalisation complète des avions de mission du départ de la fabrication à la livraison du vecteur.

La Société conçoit et assemble selon une technologie propriétaire, le « F406 », un avion bi-turbines de 14 places, robuste, fiable, peu coûteux à l'entretien et parfaitement adapté à la surveillance aéroportée. Au-delà de sa capacité à construire des avions, Reims Aviation s'est surtout imposée par son savoir-faire en matière d'intégration de systèmes de haute technologie, nécessaires à la bonne exécution des missions de surveillance et de sécurité. Reims Aviation est certifiée « entreprise innovante » par OSEO/ANVAR.

La société a été introduite en bourse le 2 juillet 2007 sur le marché Alternext de NYSE Euronext.

- Mnémonique action : ALRAI / code ISIN (action) : FR0010449199
- Mnémonique BSAR : RAIBS / code ISIN (BSAR) : FR0010484758

Contact Reims Aviation :

Châu Hoang-Naudin, Présidente du Directoire
+33 (3) 26 48 46 65

Laurent Mesmin, Directeur Commercial
+33 (3) 26 48 46 65

Contact presse :

Jean-Baptiste Garnier
Garnier Finance

+33 (6) 76 09 61 90
jbg@garnierfinance.com